

Affiché du 26/5/20

au 26/6/20

Commune de ROUMOULES

Compte-rendu sommaire de la Séance du Conseil Municipal  
du 25 MAI 2020



Présents : M. AMBROSI Robert, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. CIGLIANO Fabien, M. COCUAUD Alain, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Laurent MANUEL, M. Gilles MEGIS, M. MOHEN Sébastien, M. NESTERCZUK Sébastien, Mme PEY Catherine, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M. PRIN-ABEIL Gilles, M. Alain Patrick ROY.

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un maire et des adjoints.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gilles MEGIS, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer Robert AMBROSI, Jean BLANC, Delphine CHAILLAN, Fabien CIGLIANO, Alain COCUAUD, Marie-Christine DEAUZE, Jean-Philippe LO SCHIAVO, Laurent MANUEL, Gilles MEGIS, Sébastien MOHEN, Dany NESTERCZUK, Catherine PEY, Ingrid PIERRE-JEAN, Gilles PRIN-ABEIL et Alain Patrick ROY dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Alain Patrick ROY, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. Dany NESTERCZUK

Le conseil a désigné deux assesseurs : M. Robert AMBROSI et M. Gilles PRIN-ABEIL.

- ❖ Election du Maire : 1<sup>er</sup> tour de scrutin. M. Gilles MEGIS a obtenu 14 voix, a été proclamé Maire et immédiatement installé ;
- ❖ N° 2020 - 018 - Election des adjoints : En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de QUATRE adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de TROIS adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à TROIS le nombre des adjoints au maire de la commune à l'unanimité (15 voix).
- ❖ Election du 1<sup>er</sup> Adjoint : 1<sup>er</sup> tour de scrutin. M. Robert AMBROSI a obtenu 12 voix, a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et immédiatement installé.
- ❖ Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint : 1<sup>er</sup> tour de scrutin. M Alain COCUAUD a obtenu 11 voix, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé.
- ❖ Election du 3<sup>ème</sup> Adjoint : 1<sup>er</sup> tour de scrutin. M. Jean BLANC a obtenu 14 voix, a été proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé.
- ❖ Lecture de la Charte de l'élu local.

Le Maire,  
Gilles MEGIS.

